

## DROGUE

---

Par Profil supprimé Postée le 24/09/2012 04:53

bonjour mon fils ressent un profond mal être depuis des mois il m'a avoué ce soir avoir consommé du cannabis jusqu'en juin 2012 aujourd'hui il n'en consommerait plus mais consomme de l'alcool il dit qu'il ne ressent plus rien pour personne et ne s'intéresse plus à rien, quelque chose se serait cassé en lui, il a parfois les yeux brillants et rouges les pupilles dilatées est ce que l'alcool produit ces effets? j'ai l'impression de ne plus avoir aucune prise sur lui

---

### Mise en ligne le 24/09/2012

Bonjour,

Il nous semble important que votre fils vous ait parlé de son mal-être. Le cannabis et l'alcool peuvent témoigner d'une souffrance et d'une recherche de « solution » face à un vide, une solitude, un sentiment dépressif par exemple. Ces produits psychoactifs apportent, entre autre, apaisement, détente, mais aussi le sentiment d'être anesthésié, pour un temps d'où une re-consommation et l'entrée possible dans une dépendance. Tout est question de consommation et du lien établi avec le produit. Une consommation occasionnelle n'aura en effet pas le même impact qu'une consommation régulière.

Il se peut que l'alcool produise les effets que vous décrivez concernant les yeux de votre fils, tout comme le cannabis ou certains médicaments par exemple. Mais nous ne pouvons pas vous dire si c'est le signe d'une consommation de produit.

Nous vous conseillons de continuer à dialoguer avec votre fils, de ce qu'il ressent, de ce que vous ressentez également, de ce qu'il est possible de faire comme consulter un médecin, un psychologue, un centre spécialisé dans les addictions par exemple. Les centres spécialisés dans les addictions (CSAPA) permettent de rencontrer des médecins addictologues, des psychologues et des travailleurs sociaux afin de faire le point avec lui, de l'aider et le soutenir vers un mieux être. Nous vous transmettons les coordonnées d'un centre proche de chez vous. Sachez également qu'ils reçoivent les parents afin d'être écouté et accompagné.

N'hésitez pas à demander à votre fils ce qu'il compte faire et comment vous pourriez l'aider. Cela vous permettra de vous positionner. En effet, s'il est majeur et ne souhaite pas de prise en charge, vous ne pourrez pas l'y obliger.

Il est donc important de bien vous entourer afin de parler de cette situation, prendre de la distance et être ainsi aidante pour votre fils.

Vous pouvez enfin nous joindre par téléphone au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h) pour une écoute et un soutien ponctuel.

Bien à vous.

---

### POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

#### ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE (EX : CSAPA ANPAA 13)

14 rue Coutellerie  
13300 SALON DE PROVENCE

Tél : 04 90 55 64 22

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h, fermé le mercredi

Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h, fermé le mercredi

COVID -19 : contact de juin 2022 : Fonctionnement normal du CSAPA, dans le respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée